

COTY

Société par Actions Simplifiée au capital de 45.772.817,59 €

Siège social : PARIS (75002) – 14, rue du Quatre Septembre

394 710 552 RCS PARIS

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 21 JANVIER 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
(Exercice clos le 30 juin 2025)

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion et après avoir pris acte que l'exercice clos le 30 juin 2025 se solde par un résultat bénéficiaire d'un montant de 38 524 348,35 €, décide d'affecter ce bénéfice, en totalité à la distribution d'un dividende.

L'Associé Unique décide également de prélever sur le poste « Autres réserves », une somme 10 956 851,65 € en vue de porter le dividende à un montant de 49 481 200 €.

Le poste « Autres réserves » se trouvera ainsi ramené d'une somme de 168 440 039,61 € à la somme de 157 483 188 €.

Le dividende qui sera versé à l'Associé Unique s'élèvera donc à un montant total de 49 481 200 €, soit un montant par action de 16,48 €.

Le paiement de ce dividende sera effectué à compter de ce jour.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

La signature des présentes a été acceptée par le signataire sur support électronique par l'intermédiaire du service DOCUSIGN (www.docusign.fr), lequel reconnaît à sa signature électronique, la même valeur que sa signature manuscrite.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

Madame Eloïse MARTINET VERDE-DELISLE

Signature :

DocuSigned by:

Eloïse VERDE-DELISLE

4E7C98F4C0434C9...

COTY

Société par Actions Simplifiée au capital de 45.772.817,59 €

Siège social : PARIS (75002) – 14, rue du Quatre Septembre

394 710 552 RCS PARIS

BILAN AU 30 JUIN 2025

La signature des présentes a été acceptée par le signataire sur support électronique par l'intermédiaire du service DOCUSIGN (www.docusign.fr), lequel reconnaît à sa signature électronique, la même valeur que sa signature manuscrite.

Certifié conforme

Le Président

Eloïse MARTINET VERDE-DELISLE

Signature :

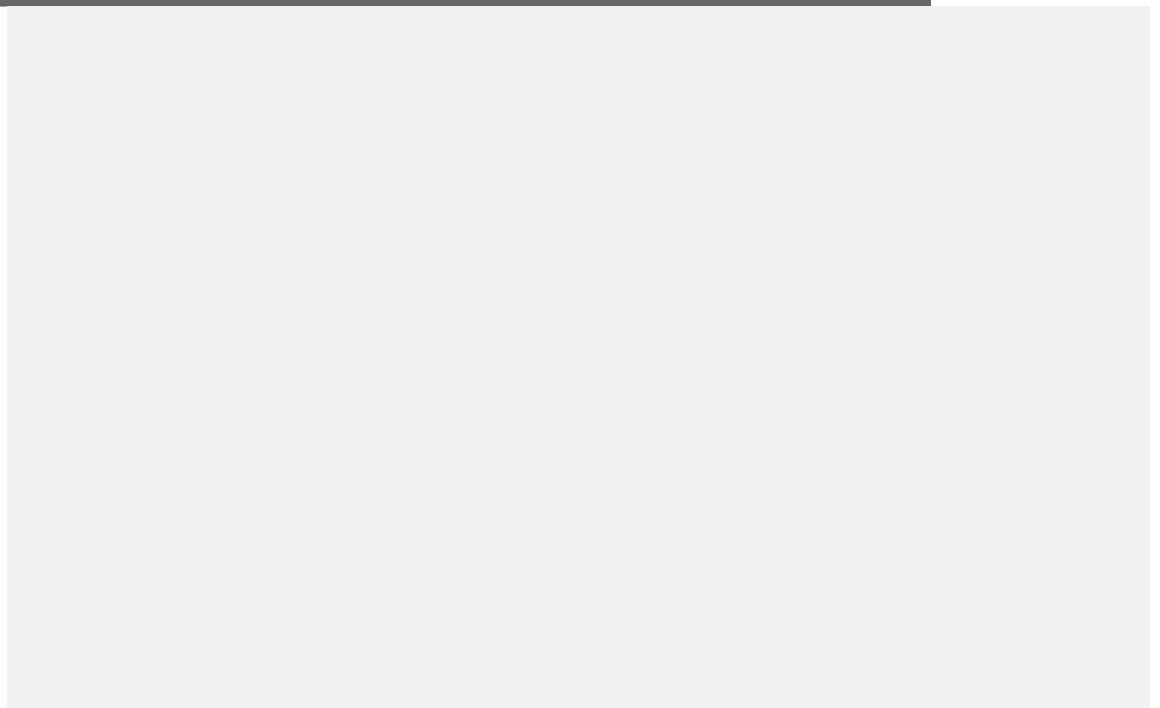
DocuSigned by:
Eloïse VERDE-DELISLE
4E7C98F4C0434C9...

COTY

14 Rue du Quatre Septembre

75002 PARIS

Comptes annuels au 30/06/2025



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes sur les comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables	9
-------------------------------	---

Informations sur le bilan et le compte de résultat

Immobilisations	16
Amortissements	16
Créances et dettes	17
Provisions et dépréciations	17
Provisions pour risques et charges	18
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	N/A *
Différences d'évaluation sur éléments fongibles et l'actif circulant	N/A *
Ecart de conversion sur créances et dettes	18
Variation des capitaux propres	18
Composition du capital social	19
Ventilation du chiffre d'affaires	19
Charges et produits exceptionnels	19
Charges et produits sur exercices antérieurs	20
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	21

Autres informations sur les comptes

Produits à recevoir	23
Charges et produits constatés d'avance	24
Charges à payer	25

Engagements financiers et autres notes

Dettes garanties par des sûretés réelles	N/A *
Engagements de crédit-bail	N/A *
Engagements financiers donnés et reçus	N/A *
Engagements hors bilan	N/A *
Situation fiscale latente	27
Effectif moyen	28
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	28
Filiales et participations	28
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes	29
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	N/A *
Autres informations	30

* : N/A Non applicable

Comptes annuels

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2025	30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 546 267	5 477 854	1 068 413	286 211
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 609 995	2 609 995		
Autres immobilisations corporelles	15 768 496	13 888 755	1 879 740	1 959 530
Immobilisations en cours	827 228		827 228	1 020 984
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	88 078 492		88 078 492	88 078 492
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				3 109
Autres immobilisations financières	2 661 129		2 661 129	2 718 706
ACTIF IMMOBILISE	116 491 606	21 976 604	94 515 002	94 067 031
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	40 011 684		40 011 684	59 216 620
Autres créances	198 260 771		198 260 771	162 244 734
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	852		852	1 060
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	30 209 308		30 209 308	22 603 134
ACTIF CIRCULANT	268 482 615		268 482 615	244 065 548
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	859 182		859 182	60 896
TOTAL GENERAL	385 833 402	21 976 604	363 856 798	338 193 475

Exprimé en €

Rubriques	30/06/2025	30/06/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 45 772 818)	45 772 818	45 772 818
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 577 282	4 577 282
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	168 440 040	106 487 780
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	38 524 348	61 952 260
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	257 314 487	218 790 139
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 985 832	1 388 732
Provisions pour charges	29 525 698	15 186 403
PROVISIONS	31 511 529	16 575 135
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 698 882	74 804 139
Dettes fiscales et sociales	16 458 535	27 400 776
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	401 225	620 717
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	73 558 641	102 825 632
Ecarts de conversion passif	1 472 140	2 569
TOTAL GENERAL	363 856 798	338 193 475

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	30/06/2025	30/06/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 901 277	253 845 480	257 746 758	297 290 261
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 901 277	253 845 480	257 746 758	297 290 261
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			49 500	120 833
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			875 300	747 989
Autres produits			766 665	877 639
PRODUITS D'EXPLOITATION			259 438 223	299 036 723
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			164 694 587	186 521 052
Impôts, taxes et versements assimilés			2 572 396	2 470 919
Salaires et traitements			50 074 236	59 108 467
Charges sociales			23 473 126	26 487 250
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 298 629	1 372 191
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 130 492	891 123
Autres charges			730 651	984 990
CHARGES D'EXPLOITATION			243 974 116	277 835 991
RESULTAT D'EXPLOITATION			15 464 107	21 200 732
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			40 700 494	47 213 817
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 439 688	978 242
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			60 896	57 558
Différences positives de change			360 269	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			44 561 346	48 249 617
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			859 182	60 896
Intérêts et charges assimilées			31 558	179 887
Différences négatives de change			131 921	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 022 660	240 782
RESULTAT FINANCIER			43 538 686	48 008 835
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			59 002 794	69 209 566

Exprimé en €

Rubriques	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 258
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	205 365	1 235 942
PRODUITS EXCEPTIONNELS	205 365	1 258 200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 739	39 206
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	401 749	737 425
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	14 088 282	239 610
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 526 770	1 016 242
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 321 405	241 958
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	868 619	1 687 758
Impôts sur les bénéfices	5 288 421	5 811 506
TOTAL DES PRODUITS	304 204 935	348 544 539
TOTAL DES CHARGES	265 680 586	286 592 279
BENEFICE OU PERTE	38 524 348	61 952 260

Annexes aux comptes annuels

1 - Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **COTY**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2025, dont le total est de 363 856 798 dégageant un bénéfice de 38 524 348 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels et apportent des compléments d'information sur le patrimoine et la situation financière de la société.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1 - REGLES GENERALES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général, en précisant que celui-ci correspond au règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par rapport à l'exercice précédent, il n'a été procédé à aucun changement de méthodes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

1-2 - CHIFFRE D'AFFAIRES

L'activité de la société consiste en la fourniture aux sociétés du groupe, de prestations de conception et de conseil en matière de fabrication et de commercialisation de cosmétiques et dérivés. La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée à la facturation à l'issue de l'exécution des prestations et ce, selon les conditions contractuelles.

L'ensemble des services rendus par la société COTY SAS est facturé à la société COTY INTERNATIONAL B.V, qui centralise pour l'ensemble du groupe COTY les services rendus par les différentes entités du groupe bénéficiant à l'ensemble des sociétés de commercialisation.

1-3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, considéré comme économiquement justifié, sur la durée d'utilisation.

Conformément aux articles de l'ANC 2014-03, relatifs aux immobilisations et aux amortissements, la société a analysé l'ensemble des immobilisations concernées, ainsi que les durées d'amortissements pratiquées.

Au sein de la société, il n'y a pas d'immobilisations décomposables.

En ce qui concerne les immobilisations non décomposables à l'origine, celles-ci sont amorties sur leur durée d'utilisation et selon le mode linéaire.

Les durées d'utilisations sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| • Logiciels informatiques : | 3 à 5 ans |
| • Install Agencements et Aménagements divers : | 9 ans (bail) |
| • Mobilier et matériel de bureau : | 10 ans |
| • Matériel informatique : | 3 ans |

1-4 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût historique, qui est égal à leur valeur d'acquisition ou leur valeur nette d'apport. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité pour la société.

1-5 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale sur la base du dernier cours à la date de clôture de l'exercice pour celles libellées en monnaies étrangères.

Les créances sont comptabilisées en fonction du changement de propriétaire, c'est-à-dire en fonction des incoterms utilisés.

Les créances dont le recouvrement apparaît comme douteux font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de leur portion non recouvrable.

1-6 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Engagements de retraite

La convention collective applicable à l'entreprise COTY prévoit des indemnités de fin de carrière (IFC). Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les provisions pour engagements de retraite sont constituées au titre des régimes à prestations définies afférentes aux indemnités de fin de carrière (IFC).

Les droits au titre des IFC sont régis par la convention collective nationale des Industries Chimiques.

Les engagements correspondants ont été provisionnés en totalité dans les comptes, conformément à la méthode de référence selon les règles comptables françaises (PCG art 324-1). Leur montant et les hypothèses retenues sont indiqués ci-après en annexe.

Les engagements sont évalués et comptabilisés selon la méthode 2 de la Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans le compte de résultat.

Ces droits n'étant pas plafonnés, la société n'a pas été concernée par la mise à jour de la Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables émise suite au changement de la norme IAS 19 (IFRS IC) en 2021.

Montant des actifs de couverture: aucun contrat d'assurance n'a été souscrit.

La méthode utilisée dans les calculs des provisions IFC est la méthode des Unités de Crédit Projetées. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Selon cette méthode, le montant des engagements appelé "Defined Benefit Obligation " (DBO) est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ en retraite, en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. Sont ensuite pris en compte des facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ en retraite. Finalement, pour les actifs participant au régime, le ratio, de l'ancienneté à la date d'évaluation, sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite, est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Il n'y a pas eu de modification du régime de retraite au cours de l'exercice.

- Provision pour rémunérations différées

La provision pour risques et charges inclut le coût estimé de l'exercice des Stocks Option et des Restricted Stock Unit des employés de COTY SAS au 30 juin 2025 compte tenu de la probabilité d'exercice.

- Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

1-7 - OPERATIONS EN DEVISES

Les opérations libellées en devises sont converties au taux mensuel du groupe, les différences constatées lors du règlement sont enregistrées en gains et pertes de change.

En fin de mois, les postes libellés en devises sont réévalués au taux adéquat.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères figurant au bilan ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les différences par rapport aux montants initialement comptabilisés ont été inscrites en écarts de conversion actif et passif.

1-8 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société et éventuellement de ceux qui présentent un caractère exceptionnel.

II - FAITS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 1er juillet 2024, la société COTY SAS fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HFC PRESTIGE HOLDING FRANCE.

Dans le cadre de l'évolution de la situation économique du groupe Coty, telle qu'annoncée publiquement par le CFO en avril 2025, COTY SAS - à l'instar de la plupart des filiales du groupe - a engagé le 18 juin 2025 une procédure de consultation de son Comité Social et Economique (CSE), en vue de réorganiser ses activités Prestige, R&D et RH et de mettre en oeuvre une procédure de licenciement collectif pour motif économique accompagnée d'un plan de sauvegarde pour l'emploi. Cette consultation s'est close le 17 septembre 2025. Le projet a ensuite fait l'objet d'une décision d'homologation par la DRIETS le 21 octobre 2025.

La transformation vise à adapter et simplifier l'organisation de la société dans un environnement en mutation rapide. L'objectif est de réduire la complexité des processus et d'optimiser les coûts, afin de pouvoir réinvestir de manière stratégique dans les marques et soutenir la trajectoire de croissance.

Cette transformation prévoit la suppression de 37 postes occupés, la modification de 14 contrats de travail et la création de 23 postes en cohérence avec les réorganisations proposées et les objectifs stratégiques à long terme. Sa mise en place se fera de façon progressive jusqu'en juin 2026.

III - EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le CSE a rendu son avis concernant le plan de réorganisation de COTY SAS en date du 17 septembre 2025. En date du 21 octobre, l'administration du travail a homologué ce plan. Cette homologation marque la clôture de la procédure légale de consultation engagée le 25 juin 2025 et autorise désormais la mise en oeuvre des changements organisationnels prévus.

Il n'y a pas eu d'autres d'évènements significatifs après la clôture de l'exercice.

COTY

Société par Actions Simplifiée

14, Rue du Quatre Septembre

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

COTY

Société par Actions Simplifiée

14, Rue du Quatre Septembre

75002 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'Associé unique de la société COTY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COTY relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 1.4 "Immobilisations financières" de l'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives aux participations et à leur évaluation, dont le montant s'élève à 88,1 m€ au 30 juin 2025. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie

significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 décembre 2025

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Sandra Huart

Sandra HUART

COTY

14 Rue du Quatre Septembre

75002 PARIS

Comptes annuels au 30/06/2025



- SOMMAIRE -

Comptes annuels

Bilan - Actif	3
Bilan - Passif	4
Compte de résultat	5

Annexes sur les comptes annuels

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables	9
-------------------------------	---

Informations sur le bilan et le compte de résultat

Immobilisations	16
Amortissements	16
Créances et dettes	17
Provisions et dépréciations	17
Provisions pour risques et charges	18
Eléments relevant de plusieurs postes de bilan	N/A *
Différences d'évaluation sur éléments fongibles et l'actif circulant	N/A *
Ecart de conversion sur créances et dettes	18
Variation des capitaux propres	18
Composition du capital social	19
Ventilation du chiffre d'affaires	19
Charges et produits exceptionnels	19
Charges et produits sur exercices antérieurs	20
Répartition de l'impôt sur les bénéfices	21

Autres informations sur les comptes

Produits à recevoir	23
Charges et produits constatés d'avance	24
Charges à payer	25

Engagements financiers et autres notes

Dettes garanties par des sûretés réelles	N/A *
Engagements de crédit-bail	N/A *
Engagements financiers donnés et reçus	N/A *
Engagements hors bilan	N/A *
Situation fiscale latente	27
Effectif moyen	28
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société	28
Filiales et participations	28
Honoraires des contrôleurs légaux des comptes	29
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	N/A *
Autres informations	30

* : N/A Non applicable

Comptes annuels

Exprimé en €

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	30/06/2025	30/06/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 546 267	5 477 854	1 068 413	286 211
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	2 609 995	2 609 995		
Autres immobilisations corporelles	15 768 496	13 888 755	1 879 740	1 959 530
Immobilisations en cours	827 228		827 228	1 020 984
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	88 078 492		88 078 492	88 078 492
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				3 109
Autres immobilisations financières	2 661 129		2 661 129	2 718 706
ACTIF IMMOBILISE	116 491 606	21 976 604	94 515 002	94 067 031
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	40 011 684		40 011 684	59 216 620
Autres créances	198 260 771		198 260 771	162 244 734
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	852		852	1 060
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	30 209 308		30 209 308	22 603 134
ACTIF CIRCULANT	268 482 615		268 482 615	244 065 548
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	859 182		859 182	60 896
TOTAL GENERAL	385 833 402	21 976 604	363 856 798	338 193 475

Exprimé en €

Rubriques	30/06/2025	30/06/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 45 772 818)	45 772 818	45 772 818
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	4 577 282	4 577 282
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	168 440 040	106 487 780
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	38 524 348	61 952 260
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	257 314 487	218 790 139
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	1 985 832	1 388 732
Provisions pour charges	29 525 698	15 186 403
PROVISIONS	31 511 529	16 575 135
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 698 882	74 804 139
Dettes fiscales et sociales	16 458 535	27 400 776
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	401 225	620 717
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	73 558 641	102 825 632
Ecarts de conversion passif	1 472 140	2 569
TOTAL GENERAL	363 856 798	338 193 475

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	France	Exportation	30/06/2025	30/06/2024
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 901 277	253 845 480	257 746 758	297 290 261
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 901 277	253 845 480	257 746 758	297 290 261
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			49 500	120 833
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			875 300	747 989
Autres produits			766 665	877 639
PRODUITS D'EXPLOITATION			259 438 223	299 036 723
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			164 694 587	186 521 052
Impôts, taxes et versements assimilés			2 572 396	2 470 919
Salaires et traitements			50 074 236	59 108 467
Charges sociales			23 473 126	26 487 250
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 298 629	1 372 191
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			1 130 492	891 123
Autres charges			730 651	984 990
CHARGES D'EXPLOITATION			243 974 116	277 835 991
RESULTAT D'EXPLOITATION			15 464 107	21 200 732
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			40 700 494	47 213 817
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			3 439 688	978 242
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			60 896	57 558
Différences positives de change			360 269	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			44 561 346	48 249 617
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			859 182	60 896
Intérêts et charges assimilées			31 558	179 887
Différences négatives de change			131 921	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			1 022 660	240 782
RESULTAT FINANCIER			43 538 686	48 008 835
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			59 002 794	69 209 566

Compte de résultat

Exprimé en €

Rubriques	30/06/2025	30/06/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 258
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	205 365	1 235 942
PRODUITS EXCEPTIONNELS	205 365	1 258 200
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 739	39 206
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	401 749	737 425
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	14 088 282	239 610
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 526 770	1 016 242
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 321 405	241 958
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	868 619	1 687 758
Impôts sur les bénéfices	5 288 421	5 811 506
TOTAL DES PRODUITS	304 204 935	348 544 539
TOTAL DES CHARGES	265 680 586	286 592 279
BENEFICE OU PERTE	38 524 348	61 952 260

Annexes aux comptes annuels

1 - Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **COTY**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30 juin 2025, dont le total est de 363 856 798 dégageant un bénéfice de 38 524 348 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01 juillet 2024 au 30 juin 2025.

Les notes ou les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels et apportent des compléments d'information sur le patrimoine et la situation financière de la société.

I - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1 - REGLES GENERALES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du Plan Comptable Général, en précisant que celui-ci correspond au règlement ANC n° 2014-03 mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par rapport à l'exercice précédent, il n'a été procédé à aucun changement de méthodes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

1-2 - CHIFFRE D'AFFAIRES

L'activité de la société consiste en la fourniture aux sociétés du groupe, de prestations de conception et de conseil en matière de fabrication et de commercialisation de cosmétiques et dérivés. La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée à la facturation à l'issue de l'exécution des prestations et ce, selon les conditions contractuelles.

L'ensemble des services rendus par la société COTY SAS est facturé à la société COTY INTERNATIONAL B.V, qui centralise pour l'ensemble du groupe COTY les services rendus par les différentes entités du groupe bénéficiant à l'ensemble des sociétés de commercialisation.

1-3 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les frais accessoires, droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, sont incorporés à ce coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, considéré comme économiquement justifié, sur la durée d'utilisation.

Conformément aux articles de l'ANC 2014-03, relatifs aux immobilisations et et aux amortissements, la société a analysé l'ensemble des immobilisations concernées, ainsi que les durées d'amortissements pratiquées.

Au sein de la société, il n'y a pas d'immobilisations décomposables.

En ce qui concerne les immobilisations non décomposables à l'origine, celles-ci sont amorties sur leur durée d'utilisation et selon le mode linéaire.

Les durées d'utilisations sont les suivantes :

- | | |
|--|--------------|
| • Logiciels informatiques : | 3 à 5 ans |
| • Install Agencements et Aménagements divers : | 9 ans (bail) |
| • Mobilier et matériel de bureau : | 10 ans |
| • Matériel informatique : | 3 ans |

1-4 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût historique, qui est égal à leur valeur d'acquisition ou leur valeur nette d'apport. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité pour la société.

1-5 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale sur la base du dernier cours à la date de clôture de l'exercice pour celles libellées en monnaies étrangères.

Les créances sont comptabilisées en fonction du changement de propriétaire, c'est-à-dire en fonction des incoterms utilisés.

Les créances dont le recouvrement apparaît comme douteux font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de leur portion non recouvrable.

1-6 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- Engagements de retraite

La convention collective applicable à l'entreprise COTY prévoit des indemnités de fin de carrière (IFC). Il n'a pas été signé d'accord particulier.

Les provisions pour engagements de retraite sont constituées au titre des régimes à prestations définies afférentes aux indemnités de fin de carrière (IFC).

Les droits au titre des IFC sont régis par la convention collective nationale des Industries Chimiques.

Les engagements correspondants ont été provisionnés en totalité dans les comptes, conformément à la méthode de référence selon les règles comptables françaises (PCG art 324-1). Leur montant et les hypothèses retenues sont indiqués ci-après en annexe.

Les engagements sont évalués et comptabilisés selon la méthode 2 de la Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans le compte de résultat.

Ces droits n'étant pas plafonnés, la société n'a pas été concernée par la mise à jour de la Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 de l'Autorité des Normes Comptables émise suite au changement de la norme IAS 19 (IFRS IC) en 2021.

Montant des actifs de couverture: aucun contrat d'assurance n'a été souscrit.

La méthode utilisée dans les calculs des provisions IFC est la méthode des Unités de Crédit Projetées. Cette méthode considère que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Selon cette méthode, le montant des engagements appelé "Defined Benefit Obligation " (DBO) est déterminé en calculant premièrement le montant des prestations dues à la date du départ en retraite, en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. Sont ensuite pris en compte des facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ en retraite. Finalement, pour les actifs participant au régime, le ratio, de l'ancienneté à la date d'évaluation, sur l'ancienneté à la date de départ à la retraite, est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation.

Il n'y a pas eu de modification du régime de retraite au cours de l'exercice.

- Provision pour rémunérations différées

La provision pour risques et charges inclut le coût estimé de l'exercice des Stocks Option et des Restricted Stock Unit des employés de COTY SAS au 30 juin 2025 compte tenu de la probabilité d'exercice.

- Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit de tiers, sans contrepartie pour la société. Elles sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

1-7 - OPERATIONS EN DEVISES

Les opérations libellées en devises sont converties au taux mensuel du groupe, les différences constatées lors du règlement sont enregistrées en gains et pertes de change.

En fin de mois, les postes libellés en devises sont réévalués au taux adéquat.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères figurant au bilan ont été évaluées sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice. Les différences par rapport aux montants initialement comptabilisés ont été inscrites en écarts de conversion actif et passif.

1-8 - PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de la société et éventuellement de ceux qui présentent un caractère exceptionnel.

II - FAITS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 1er juillet 2024, la société COTY SAS fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HFC PRESTIGE HOLDING FRANCE.

Dans le cadre de l'évolution de la situation économique du groupe Coty, telle qu'annoncée publiquement par le CFO en avril 2025, COTY SAS - à l'instar de la plupart des filiales du groupe - a engagé le 18 juin 2025 une procédure de consultation de son Comité Social et Economique (CSE), en vue de réorganiser ses activités Prestige, R&D et RH et de mettre en oeuvre une procédure de licenciement collectif pour motif économique accompagnée d'un plan de sauvegarde pour l'emploi. Cette consultation s'est close le 17 septembre 2025. Le projet a ensuite fait l'objet d'une décision d'homologation par la DRIETS le 21 octobre 2025.

La transformation vise à adapter et simplifier l'organisation de la société dans un environnement en mutation rapide. L'objectif est de réduire la complexité des processus et d'optimiser les coûts, afin de pouvoir réinvestir de manière stratégique dans les marques et soutenir la trajectoire de croissance.

Cette transformation prévoit la suppression de 37 postes occupés, la modification de 14 contrats de travail et la création de 23 postes en cohérence avec les réorganisations proposées et les objectifs stratégiques à long terme. Sa mise en place se fera de façon progressive jusqu'en juin 2026.

III - EVENEMENTS INTERVENUS APRES LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Le CSE a rendu son avis concernant le plan de réorganisation de COTY SAS en date du 17 septembre 2025. En date du 21 octobre, l'administration du travail a homologué ce plan. Cette homologation marque la clôture de la procédure légale de consultation engagée le 25 juin 2025 et autorise désormais la mise en oeuvre des changements organisationnels prévus.

Il n'y a pas eu d'autres d'évènements significatifs après la clôture de l'exercice.

2 - Informations sur le bilan et le compte de résultat

Immobilisations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 103 486		917 000
Dont composants			
Install. techniques, matériel et outillage ind.	2 618 474		
Installations générales, agenc., aménag.	8 703 626		911 006
Matériel de bureau, informatique, mobilier	6 538 305		175 890
Immobilisations corporelles en cours	1 020 984		806 332
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 881 390		1 893 228
Autres participations	88 078 492		
Prêts et autres immobilisations financières	2 721 815		154 811
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	90 800 306		154 811
TOTAL GENERAL	117 785 182		2 965 039

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES		2 474 219	6 546 267	
Installations techn.,matériel et outillages ind.		8 479	2 609 995	
Installations générales, agencements divers		139 794	9 474 838	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	18	420 520	6 293 657	
Immobilisations corporelles en cours	1 000 088		827 228	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000 106	568 793	19 205 718	
Autres participations			88 078 492	
Prêts et autres immobilisations financières		215 497	2 661 129	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		215 497	90 739 621	
TOTAL GENERAL	1 000 106	3 258 509	116 491 606	

Amortissements

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	7 817 276	134 798	2 474 219	5 477 854
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 817 276	134 798	2 474 219	5 477 854
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 618 474		8 479	2 609 995
Installations générales, agenc. et aménag. divers	7 110 836	411 833	139 794	7 382 875
Matériel de transport	332 223	368 526		700 749
Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 839 342	383 473	417 684	5 805 131
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 900 876	1 163 831	565 957	16 498 750
TOTAL GENERAL	23 718 151	1 298 629	3 040 176	21 976 604

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct.							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

Créances et dettes

Exprimé en €

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Autres immobilisations financières	2 661 129		2 661 129
Autres créances clients	40 011 684	40 011 684	
Personnel et comptes rattachés	88 793	88 793	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	75 088	75 088	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	4 243 700	4 243 700	
Groupe et associés	193 245 299	193 245 299	
Débiteurs divers	607 891	607 891	
Charges constatées d'avance	30 209 308	30 209 308	
TOTAL GENERAL	271 142 892	268 481 763	2 661 129
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	17 570		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	20 679		

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	56 698 882	56 698 882		
Personnel et comptes rattachés	8 599 358	8 599 358		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 796 250	6 796 250		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	1 062 927	1 062 927		
Autres dettes	401 225	401 225		
TOTAL GENERAL	73 558 641	73 558 641		

Provisions et dépréciations

Exprimé en €

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour litiges	980 000	484 000	350 000	1 114 000
Provisions pour pertes de change	60 896	859 182	60 896	859 182
Provisions pour pensions, obligations similaires	7 373 166	539 330	82 952	7 829 544
Autres provisions pour risques et charges	8 161 074	14 195 444	647 713	21 708 804
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	16 575 135	16 077 955	1 141 561	31 511 529
TOTAL GENERAL	16 575 135	16 077 955	1 141 561	31 511 529
Dotations et reprises d'exploitation		1 130 492	875 300	
Dotations et reprises financières		859 182	60 896	
Dotations et reprises exceptionnelles		14 088 282	205 365	

Provisions pour risques et charges

Exprimé en €

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
Provisions pour litiges	980 000	484 000	350 000		1 114 000
Provisions pour pensions	7 373 166	539 330	82 952		7 829 544
Provisions pour restructuration	1 242 442	14 088 282	205 365		15 125 359
Provisions pour Stock Option	6 570 794				6 570 794
Provisions pour autres charges	347 837	107 162	319 377	122 971	12 651
Provisions pour pertes de change	60 896	859 182	60 896		859 182
TOTAL	16 575 135	16 077 955	1 018 590	122 971	31 511 529

Ecart de conversion sur créances et dettes

Exprimé en €

Nature des écarts	Actif	Ecart compensés par couverture de change	Provision pour perte de change	Passif
	Perte latente			Gain latent
Dettes d'exploitation	859 182			1 472 140
TOTAL	859 182			1 472 140

Variation des capitaux propres

Exprimé en €

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		218 790 139
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		218 790 139
Variations en cours d'exercice		
Résultat de l'exercice		38 524 348
SOLDE		38 524 348
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		257 314 487

Composition du capital social

Exprimé en €

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	3 002 500			15,24490183

Ventilation du chiffre d'affaires

Exprimé en €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 30/06/2025	Total 30/06/2024	%
Production de services	3 901 278	253 845 480	257 746 758	297 290 260	-13,30 %
TOTAL	3 901 278	253 845 480	257 746 758	297 290 260	-13,30 %

Charges et produits exceptionnels

Exprimé en €

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Dotation aux provisions pour restructuration	14 088 282	
Coûts de restructuration	398 913	
Valeur nette comptables sur éléments d'actifs cédés	2 836	
Pénalités amendes	21 739	
Coût litige commercial	15 000	
TOTAL	14 526 770	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
Reprise sur provisions pour restructuration	205 365	
TOTAL	205 365	

Charges et produits sur exercices antérieurs

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
Pertes TVA UE non récupérable	204 819	
TOTAL	204 819	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
TOTAL		

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exprimé en €

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	59 002 794	5 392 608	53 610 186
Résultat exceptionnel	(14 321 405)	(104 187)	(14 217 219)
Participation des salariés	(868 619)		(868 619)
	43 812 770	5 288 421	38 524 348

3 - Autres informations sur les comptes

Compte	Libellé	30/06/2025	30/06/2024	Ecart
PRODUITS A RECEVOIR				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
418100	Clients - factures a etablr	37 520 629,61	55 101 305,62	-17 580 676,01
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		37 520 629,61	55 101 305,62	-17 580 676,01
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR		37 520 629,61	55 101 305,62	-17 580 676,01

Compte	Libellé	30/06/2025	30/06/2024	Ecart
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
486100	CCA Copyrights	30 023 832,01	21 575 888,96	8 447 943,05
486200	CCA Marketing	-0,02	6 323,38	-6 323,40
486300	CCA Autres	185 476,43	1 020 921,92	-835 445,49
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		30 209 308,42	22 603 134,26	7 606 174,16

Compte	Libellé	30/06/2025	30/06/2024	Ecart
CHARGES A PAYER				
DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH				
408100	Fournisseurs - Fnp Services ext	18 001 163,51	28 708 784,80	-10 707 621,29
408110	Entree marchandises - Facture/Fabri	146 082,17	206 196,70	-60 114,53
408120	Fournisseurs FNP Fournisseurs locau	5 785 295,70		5 785 295,70
408130	Fournisseurs - Fnp Services ext	6 360 644,08	9 053 117,90	-2 692 473,82
408150	Fournisseurs Fnp Loyer	4 365 013,90	5 031 033,14	-666 019,24
408160	Fournisseurs Assurances FNP	88 320,00		88 320,00
TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH		34 746 519,36	42 999 132,54	-8 252 613,18
AUTRES DETTES				
468600	Autres passifs	401 224,98	620 717,04	-219 492,06
TOTAL AUTRES DETTES		401 224,98	620 717,04	-219 492,06
DETTES FISCALES ET SOCIALES				
428100	Personnel - Prov Primes et bonus		6 305 328,60	-6 305 328,60
428110	Personnel - Prov 13E mois	29 908,71	41 726,69	-11 817,98
428200	Dettes provis. pr conges a payer	4 712 878,12	4 351 552,20	361 325,92
428250	Provision RTT	1 799 221,44	1 767 985,42	31 236,02
428260	Provision CET	817 998,02	677 540,69	140 457,33
428400	Dettes provis. pr partic. salaries	883 333,34	1 703 000,00	-819 666,66
428600	Charges à payer Personnel		5 811,92	-5 811,92
438100	Personnel - Prov Charg Bonus		2 957 300,94	-2 957 300,94
438110	Personnel - Prov 13E	14 619,39	20 396,00	-5 776,61
438200	Prov Ch sociales s/conges a payer	2 304 202,76	2 127 039,13	177 163,63
438250	Personnel - Prov Charg RTT	879 459,48	864 191,22	15 268,26
438260	Accrual Fringe CET	399 837,45	331 181,91	68 655,54
438600	Charges sociales - charges a payer	280 266,66	340 600,00	-60 333,34
448650	Contrib Eco Territoriale (CET)	55 286,00	74 589,00	-19 303,00
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES		12 177 011,37	21 568 243,72	-9 391 232,35
TOTAL CHARGES A PAYER		47 324 755,71	65 188 093,30	-17 863 337,59

4 - Engagements financiers et autres notes

Situation fiscale différée et latente

Exprimé en €

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
Ecart de conversion	1 472 140
TOTAL ACCROISSEMENTS	1 472 140
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	883 333
Participation des salariés	959 182
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	22 954 903
TOTAL ALLEGEMENTS	24 797 418
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(23 325 278)
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR :	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	

Effectif moyen

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	499	
Agents de maîtrise	9	
TOTAL		508

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Exprimé en €

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
COTY 350 Fifth Av Empire State Building 10118 NY USA (en \$) Les comptes consolidés sont disponibles au siège social de COTY INC.	INC	9 665 000	100,00 %

Filiales et participations

Exprimé en €

Dénomination	Capital	Q.P. Détenue	Val. brute Titres	Prêts, avances	Chiffre d'affaires
Siège Social	Capitaux Propres	Divid.encaiss.	Val. nette Titres	Cautions	Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
COTY INTERNATIONAL TRADE CO 666 Fuzhou Rd 200000 SHANGAI SHI	50 781 747	100	163 052		29 942 299
COTY MIDDLE EAST Jebel Ali Po Box 261125 DUBAI	105 521 404	75	87 877 327		105 807 999
		40 640 013	87 877 327		18 633 048
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
AUTRES PARTICIPATIONS					
FRAGRANCE PRODUCTION SAS Rue Edmond Poillot 28000 Chartres	9 604 289	0,4	38 112		229 246 171
	42 673 890	60 480	38 112		11 869 885

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes

Exprimé en €

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	43 000	50 000	100,00	54,78
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur		41 277		45,22
SOUS-TOTAL	43 000	91 277	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
TOTAL	43 000	91 277	100,00	100,00
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
TOTAL GENERAL	43 000	91 277	100,00	100,00

TRANSACTIONS EFFECTUEES AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché, à ce titre, elles ne nécessitent pas d'informations complémentaires visées à l'article R.123-199-1 du code de commerce.

REMUNERATION ALLOUEES AUX MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION

Aucune rémunération n'est allouée aux membres des organes de direction.

IMPOTS SUR LES BENEFICES

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 5 288 421 euros.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 7 829 544 €

L'indemnité de départ en retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie, et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.8 %
- Taux de croissance des salaires : 2.5 %
- Taux de rotation du personnel : table définie par catégorie (Cadres et Non cadres) et décroissante en fonction de l'âge
- Table de taux de mortalité TH/TF 2018-2020
- Modalité de départ en retraite: départ volontaire (entre 62 et 65 ans)
- Taux de charges sociales patronales: Cadres: 51% et Non cadres: 49,5%
- Taux d'inflation: 2 %